

Carrefour Property Development

Société Anonyme au capital de 25 900 068 euros

58, avenue Emile Zola
92100 Boulogne Billancourt

Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 26 mai 2016
9^{ème} résolution

KPMG AUDIT ID
Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie de Versailles
Tour Eqho - 2, avenue Gambetta – CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

DELOITTE & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Carrefour Property Development

Société Anonyme au capital de 25 900 068 euros

58, avenue Emile Zola
92100 Boulogne Billancourt

Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée générale mixte du 26 mai 2016 – 9^{ème} résolution

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

KPMG AUDIT ID

DELOITTE & ASSOCIES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2016

KPMG AUDIT ID

DELOITTE & ASSOCIES

Caroline BRUNO-DIAZ

Associée

Arnaud de PLANTA

Associé